

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 29 janvier 2024

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 2 FÉVRIER 2024

# Un budget 2024 de 630,2 M€ pour l'égalité, l'urgence sociale et la bifurcation écologique

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors du Conseil municipal de décembre a permis de présenter la stratégie financière de la Ville de Nantes ainsi que son programme d'investissement. Lors du Conseil municipal du 2 février sera présenté le budget primitif 2024 permettant de financer les projets et concrétisations municipales de cette année. **Ce budget de 630,2 M€ illustre les priorités de la Ville : l'éducation, la proximité, la vie sociale, la solidarité et la bifurcation écologique, la culture et bien sûr la sécurité.**

Le contexte financier reste contraint pour les collectivités, avec une inflation élevée qui pèse sur les équilibres financiers de la Ville. **Pour respecter ses engagements du mandat, pour l'égalité et pour répondre à l'urgence sociale, tout en agissant face à l'urgence climatique, la Ville va investir 126,2 M€ cette année.**

Le projet politique porté et mis en œuvre par l'équipe municipale est d'offrir un cadre de vie agréable et sûr, une ville sobre et durable au bénéfice de toutes et tous, de proposer plus d'actions de proximité et d'équipements au cœur des quartiers, d'apporter plus de justice sociale et d'égalité, notamment en plaçant l'éducation au centre des priorités.

## De nombreux projets et concrétisations prévus en 2024

Les projets et concrétisations de 2024 **représentent un investissement en dépenses d'équipement de 126,2 M€ (similaire au budget primitif 2023). La Ville prévoit par ailleurs un budget global de fonctionnement de 473,2 M€.**

### Dépenses d'investissement : 126,2 M€ en 2024

Parmi les projets d'investissement, 2024 verra :

- **La priorité donnée à l'éducation avec plus de 41 M€** pour la poursuite du schéma directeur des écoles : lancement des travaux d'extension de l'école Chauvinière et lancement des études pour la réhabilitation des écoles Jean Jaurès, Champenois et Batignolles. Les travaux se poursuivent à l'école Beaujoire, ainsi que la construction de l'école Nantes sud. Les travaux d'extension des écoles Mutualité, Lucie Aubrac, Aimé Césaire seront livrés en 2024. Autres investissements prévus : la mise aux normes des systèmes d'alarme, le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), les aménagements de cours d'école et ceux liés au plan d'écomobilité.

- **La petite enfance : 3,4 M€** pour la construction des multi-accueils dans les ZAC Doulon et Champ de Manœuvre, le lancement des études pour le regroupement/extension du multi-accueil du Breil, la poursuite des dépenses récurrentes d'achat de matériel et mobilier, les travaux sur les bâtiments et jardins des multi-accueils, dont les MAPE Jardin de Jules Verne, Sully et Nouvelle Vague.

- **Le domaine sportif : 16,6 M€** avec les travaux de rénovation et restructuration des piscines Léo Lagrange, Dervallières et Petite Amazonie. Les travaux de construction de l'équipement sportif à Bellevue seront livrés au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 et ceux d'extension et de réhabilitation du gymnase Gaston Serpette se poursuivront.

Des terrains pour la pratique sportive libre et accessible dans le cadre de « Nantes terrain de jeux » seront aménagés, notamment un Parkour Park Place des Lauriers et un terrain de basket au petit stade de Procé. Les travaux de création d'un terrain de football à la Bernardière et d'un terrain de rugby au Petit Breton seront réalisés.

- **Le secteur culturel : 9,5 M€** avec les travaux d'aménagement du nouveau Cinématographe, de création d'un lieu culturel transdisciplinaire de création et de diffusion artistique dans les anciennes casernes Mellinet. Les études pour les aménagements de la future Maison de la poésie et la création du Port des Arts Nomades seront poursuivies et celles pour les aménagements du Lieu Unique, pour l'aménagement et la fermeture de la terrasse de Trepolino démarreront.

- **Le patrimoine : 3,5 M€** avec le lancement des travaux de restauration du clocher et de la flèche de l'église Saint-Clément et des travaux de rénovation des orgues, de sécurisation incendie et des vitraux dans des églises nantaises.

- **La sécurité-tranquillité publique et le stationnement : 2,9 M€** avec la fin de l'installation de nouveaux horodateurs dans le cadre de l'extension du stationnement payant et la poursuite de l'installation de caméras de vidéoprotection.

- **La vie associative / citoyenneté et la relation aux usagers : respectivement 6 M€ et 4,8 M€**, avec le début des travaux de réhabilitation des pôles associatifs du Coudray et Winnipeg, les travaux de rénovation de la mairie de quartier et des locaux associatifs de Doulon, la fin de la construction des salles associatives et de la mairie de quartier Barberie. Des travaux d'aménagements seront réalisés sur le centre socio-culturel (CSC) Boissière, sur le site de Broussais et dans le collège Rosa Parks qui sera restitué à la Ville. Des crédits sont prévus pour les budgets participatifs et pour la 2<sup>e</sup> édition des lieux à réinventer, notamment sur la Cure du Vieux Doulon.

- **La nature en ville et la biodiversité : 8,2 M€** pour le réaménagement de parcs et squares (squares Bottière Grande Garenne, M. Pallas, Vertais, Place des Lauriers, du CRAPA Beaulieu, du Grand Blottereau, Beaujoire, Boucardière, passerelle de la Trémisnière). La poursuite des aménagements récurrents dans les parcs et squares, la création de jardins familiaux et les aménagements d'îlots de fraîcheur.

- **Près de 19 M€ sont dédiés aux travaux d'entretien durable du patrimoine bâti**, afin d'assurer la pérennité des bâtiments municipaux, de favoriser les économies d'énergie et la transition énergétique dans les bâtiments publics, en lien avec la trajectoire fixée par le décret tertiaire.

De plus, une **enveloppe complémentaire de 1,2 M€ est prévue pour la rénovation énergétique des bâtiments administratifs** et 0,4 M€ pour les raccordements au réseau de chaleur.

Des travaux de mise aux normes visant à la prévention de la légionellose seront aussi réalisés (0,6 M€), ainsi que pour l'amélioration de l'accessibilité des équipements publics (comme le CSC Boissière, les MAPE Nouvelle Vague et Jardin de Jules Verne, le pôle associatif du Coudray).

L'installation de panneaux photovoltaïques sera poursuivie : sur le parking Tivoli, le gymnase du Croissant et l'école de la Chauvinière.

- **4,7 M€ de subventions d'équipement** versées aux différents partenaires : elles concerneront le Centre communal d'action sociale (CCAS), les crèches associatives, les clubs sportifs, les associations culturelles, le soutien à la restauration du patrimoine bâti et la solidarité internationale.

### Dépenses de fonctionnement : les nouveautés 2024

**Le budget de fonctionnement** comprend les ressources humaines de la Ville (245,7 M€), la participation de la Ville au fonctionnement du CCAS (+6,7%, pour le Pacte des nouvelles solidarités, comprenant sa masse salariale), les charges patrimoniales et financières ou les subventions de fonctionnement accordées aux associations (+3,1%). Il **comprend aussi des actions nouvelles concernant les différentes politiques publiques.**

- **Solidarité - Relations avec le CCAS** : La mise en œuvre du nouveau pacte des solidarités, avec des aides facultatives aux 18-25 ans, l'ouverture de 3 nouveaux lieux d'accueil et d'accès aux droits dans les quartiers Dervallières, Bottière et Nantes Nord, l'augmentation du nombre de permanences d'accès aux droits sur l'espace public et dans les lieux de vie collectifs dans les 11 quartiers nantais, pérennisation de l'épicerie sociale « Les Mille Fleurs du Colibri », création de la Coopérative nantaise des nouvelles solidarités, deux appels à coopérations (un en 2024 et un en 2025) pour un financement pluriannuel 2024-2026 autour des nouvelles solidarités, mise à l'abri des publics les plus précaires.

- **Égalité** : Pour sensibiliser aux enjeux et éclairer sur les ambitions, un cycle de rendez-vous sur l'égalité sera initié en 2024 (2 rendez-vous prévus). Réalisation d'une étude type testing par l'observatoire des discriminations sur les discriminations du marché du travail. Création d'un outil de suivi du marqueur égalité permettant une évaluation annuelle. Accompagnement technique « genre et espace public », déploiement du NégoTraining et expérimentation accompagnée sur une cour d'école égalitaire. Poursuite et déploiement de projets en cours : Zéro tabou, budget sensible au genre, « lieux safe ».

- **Santé** : L'accompagnement de l'ouverture des maisons de santé pluri-professionnelles, des actions spécifiques avec la formation aux premiers secours en santé mentale, communication auprès des parents dans les écoles sur la santé mentale, renouvellement du marché des médiateurs en santé avec une extension du périmètre.

- **Insertion** : La gestion d'un terrain d'insertion temporaire dans le cadre de l'accueil et de l'intégration des familles roms, les dépenses liées aux Contrats Territoriaux d'Accueil et d'Intégration, l'élargissement du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) énergie.

- **Sécurité – Tranquillité** : Le renforcement des équipes de médiateurs de quartiers, la poursuite du recrutement de policiers municipaux, l'équipement de la police municipale, la création de l'unité cynophile, la poursuite du déploiement du centre de supervision urbain (CSU), la mise en œuvre d'actions de communication en matière de lutte contre les pigeons et les rats.

- **Sports** : une année évènementielle avec les jeux olympiques, l'entretien des terrains synthétiques, l'action « Dimanche du sport » avec un dimanche par mois dans 4 gymnases, l'ouverture d'une salle de boxe à Bellevue mi-2024, le soutien aux clubs de natation afin de former et délivrer plus de diplômes de surveillant de baignade.

- **Éducation** : Nouveau modèle de restauration scolaire, objectif de 50% des repas en bio et poursuite du passage à l'inox, nouveaux outils « Bienvenue à l'école », nouveau projet associatif dans l'ancien collège Rosa Parks.

- **Citoyenneté - Vie sociale** : Livraison de 6 nouveaux lieux à réinventer, budgets participatifs, lancement d'un appel à projets « Ville la nuit » avec un travail engagé en 2024 et lancé en 2025, nouvelle campagne des rencontres de quartiers dans le cadre du « Dialogue de proximité ».

- **Relation aux usagers** : Poursuite du plan d'urgence sur l'état civil, déploiement des obsèques civiles.

- **Vie associative – Jeunesse** : Dans le cadre de la stratégie nantaise des nouvelles solidarités, amplification de l'action de la maison des adolescents, création d'une pépinière d'initiative jeunesse sur le territoire centre sud, mise à disposition de l'ex-collège Rosa Parks à des associations, augmentation du nombre d'adultes relais soutenus (de 35 à 45 postes), maintien en septembre des forums associatifs dans chaque quartier.

- **Petite enfance** : Le subventionnement des crèches associatives, la poursuite du projet « Crèches Nature », cuisine alternative, projet bucco-dentaire et santé environnementale, refonte du format des forums d'accueil et du guide d'accueil petite enfance.

- **Nature et jardins** : Eco-pâturage sur la prairie de Mauves. Le « Passeport parcours nature », qui permet à chaque enfant nantais de participer à 10 activités nature durant le premier cycle de scolarité, sera expérimenté sur quelques classes sur 2023/2024 et généralisé à la rentrée 2024. Reboisement (plantations d'arbres) pour répondre à l'engagement de 25 000 nouvelles plantations sur le mandat, maintien des ouvertures de jardins plus tôt le matin et fermeture plus tardives (400 000 visiteurs supplémentaires), accro-branche sur l'Île de Nantes.

- **Culture** : Livraison du Pôle des Arts du feu, déploiement et ouverture de sites conservatoires dans les quartiers (école Lucie Aubrac), 30 ans de la Folle journée.

Bibliothèque : Accueil de l'exposition « The european Qur'an », mise en œuvre du contrat territoire lecture avec financement de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), mise en activité de l'église St Luc au Breil, mise en œuvre d'une résidence de journalistes et d'un projet documentaire dans le cadre des nouvelles solidarités.

Conservatoire : Lancement d'un nouveau projet de classe à horaires aménagés théâtre au collègue Debussy, actions volontaristes dans le cadre du budget sensible au genre.

Patrimoine : Livraison d'une version 2 de « Nantes Patrimonia », actions récurrentes (« 10 Mai » et « Journées du Patrimoine et du Matrimoine »).

- **Bâtiments - Énergie** : Organisation des contrôles périodiques des bâtiments, étude du potentiel énergie renouvelable (ENR) sur le patrimoine, analyse de l'usage plus économe de l'eau potable et la sensibilisation à la gestion de l'eau de pluie dans les projets, maintenance des centrales photovoltaïques et des bornes de recharge des véhicules électriques.

## Un niveau d'investissement très soutenu

**Le budget 2024 garantit la qualité du service rendu aux Nantaises et aux Nantais et préserve les grands équilibres financiers de la collectivité, avec notamment :**

- **Une fiscalité stabilisée.**

- Un taux d'épargne brute de 8,1%, qui respecte notre objectif d'un seuil plancher de 8% en fin de mandat.

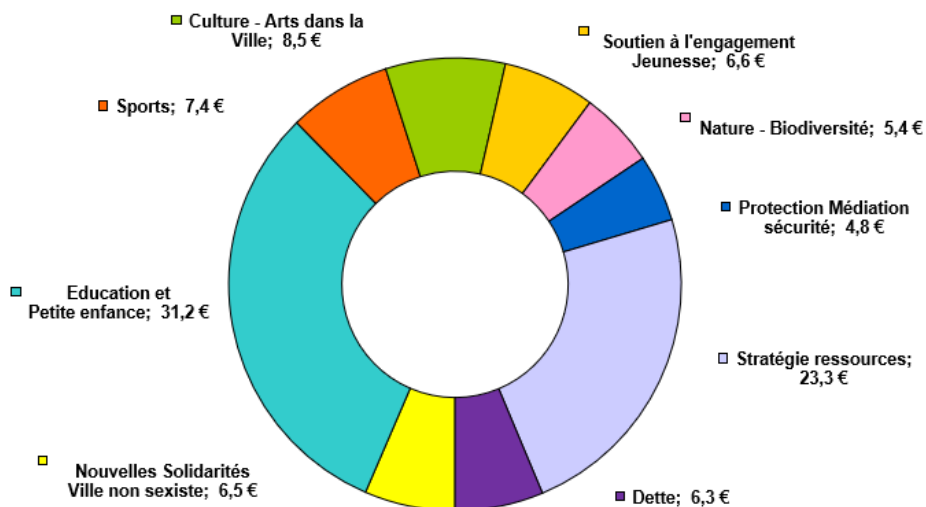
- **Un recours raisonné à l'emprunt** (92,2 M€ en 2024) avec un accroissement de l'encours de dette de 61 M€.

- **Un niveau d'investissement très soutenu** : plus de 126 M€ (notamment sur le schéma directeur des écoles, les équipements de proximité, l'entretien durable du patrimoine...), **pour maintenir notre cap.**

- **Une maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement** (+6,3%) sous l'effet de l'inflation.

## Synthèse du budget 2024 pour 100 € : destination des dépenses et origine des recettes

### Répartition des dépenses pour 100 €



« Stratégie ressources » regroupe les moyens généraux, la relation aux usagers, la masse salariale des directions supports et autres dépenses non réparties dans les politiques publiques.

### Répartition des recettes pour 100 €

